



Réunion du Conseil exécutif national
Vendredi 29 mars 2019
Bureau national (salle de conférence 1967) 4^e étage
100, rue Queen, Ottawa (Ontario)

PROCÈS-VERBAL

Présences : G. Phillips (*président*), J. Akins, O. Alarie, C. Awada, N. Bois, H. Collins, H. Delnick, J. Lafontaine, C. Lonmo, F. Lord, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau

Personnel : J. Courty, D. Cooper, C. Danik, O. Kahri, K. Thériault, C. Vézina

Par téléconférence : N. Giannakoulis (*en avant-midi*)

Absences excusées : A. Coles, G. Kopytko, K. Mansfield, A. Nemeč, M. Stiermann, E. Venditti

1. Ouverture de la séance

Le président Phillips déclare la réunion du CEN officiellement ouverte à 9 h 11 et confirme l'atteinte du quorum.

** À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute.*

1.1 Examen de l'ordre du jour

On procède à un examen rapide de l'ordre du jour et les éléments suivants sont ajoutés au point 2 : Comité de vérification et ajout d'un nouveau membre du groupe BDP, poursuite liée à la vérification, dont il sera question durant la séance à huis clos, AGA locales, nomination des membres du CCR et nomination d'une personne pour présider la prochaine réunion du CEN. De plus, à la lumière des récentes informations livrées par la présidence du sous-comité des RH, la suppression du point 2d est demandée (Révision de la résolution visant l'organigramme).

Résolution d'adoption de l'ordre du jour du CEN dans sa version modifiée.

Proposée par : N. Giannakoulis

Appuyée par : A. Picotte

Abstention (1)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

**1.2 Examen du procès-verbal de la réunion publique antérieure du CEN
(22 février 2019)**

Personne n'a de commentaire et aucune modification n'est demandée.

Résolution d'approbation du procès-verbal de la réunion publique du CEN du 22 février 2019, sans modification.

Abstentions (3)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

2. Points de décision

- a) Comité de vérification :** À la lumière d'un examen plus approfondi, on constate que le Comité de vérification n'a pas été adéquatement constitué, puisqu'il ne dispose actuellement pas de mandat valide et qu'aucun membre du groupe de la BdP n'en fait partie. Par conséquent, le Comité doit suspendre temporairement la tenue de sa première réunion, initialement prévue pour cet après-midi. On informe les membres du CEN qu'il y a actuellement un membre sans droit de vote au sein du comité. Il n'est pas membre de l'ACEP ; par conséquent, selon les statuts, il ne devrait pas siéger au comité de vérification. Après avoir sollicité des conseils juridiques, un critère a été révélé que les non-membres ne sont pas admissibles à occuper une place au sein des comités de l'ACEP.

Résolution visant à remercier Patrick Warner pour ses années de service au sein du Comité de vérification et à inviter le CEN à l'aviser de la fin de son mandat.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : J. Akins

Discussion : À des fins contextuelles, un historique de cette nomination datant de 2012 est présenté. Les membres du CEN délibèrent sur l'article 26.8 des Statuts (*Droits des membres*). Malgré l'intérêt de s'approprier de perspectives externes, le CEN doit maintenir ce que prévoient les Statuts.

Abstention (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

Mesure de suivi : À l'amorce de l'élaboration du mandat du Comité de vérification, C. Vézina transmettra l'offre de F. Lord (*avec l'appui du CEN*), qui veut bien aider le Comité à préparer une première ébauche.

Résolution d'approbation à l'endroit de Sylvain Fleury, du groupe BdP, qui se porte volontaire pour faire partie du Comité de vérification.

Proposée par : F. Lord

Appuyée par : C. Lonmo

Abstentions (2)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

Mesure de suivi : J. Courty ébauchera une lettre de félicitations concernant cette nomination.

(Le point 2b est abordé à huis clos)

c) AGA locales : L'objectif cette année est d'inviter tous les membres du CEN qui le désirent à assister à certaines AGA régionales avec le président dans le but de véhiculer une perspective de circonstances régionales, de créer des liens et d'acquérir une précieuse expérience. Les commentaires recueillis sont, en général, favorables à cette initiative. Les membres du CEN ont été invités à transmettre leurs premier, deuxième et troisième choix à l'attention de J. Courty d'ici la fin de la semaine prochaine, afin que le président puisse déterminer qui participera à quelle assemblée.

d) Mandat du Sous-comité des Statuts et des Règlements : F. Lord présente le mandat distribué précédemment dans les deux langues officielles aux fins de son approbation par le CEN.

Résolution d'approbation du mandat du Sous-comité des Statuts et des Règlements dans la forme où il a été présenté.

Proposée par : F. Lord

Appuyée par : O. Alarie

Abstention (1)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

e) Politique sur la prévention du harcèlement : Aucun autre commentaire n'a été reçu depuis la distribution de la Politique lors de la dernière réunion. C. Danik confirme que la formation s'appliquera à toutes les parties.

Résolution d'approbation de la Politique sur la prévention du harcèlement dans la forme où elle a été présentée.

Proposée par : G. Phillips

Appuyée par : A. Trau

Abstention (1)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

f) Réévaluation de la position sur le SAFF : Le CEN a voté à l'unanimité en faveur du boycott du SAFF et, depuis cette décision, le président a fait part des préoccupations soulevées. Au cours d'une récente séance du CNM, le président a abordé l'historique du sondage et a fait part des préoccupations de l'ACEP au sujet du manque de consultation et des préoccupations de l'Association au sujet de la confidentialité des réponses de nos membres au questionnaire par une entreprise du secteur privé. Le président de l'ACEP a soulevé ces questions lors d'une réunion privée des agents négociateurs syndicaux ainsi qu'à l'assemblée plénière du conseil en présence des représentants des employeurs. Par conséquent, le président a fait une offre informelle à l'employeur, indiquant que si l'ACEP se voyait offrir un siège au sein

d'un comité directeur ou un engagement de collaboration, l'Association pourrait reconsidérer le boycott.

(N. Giannakoulis se joint à la réunion en personne à 10 h 21.)

Résolution de réévaluation du boycott du SAFF pourvu que l'ACEP se voie offrir, à long terme, un siège assorti d'une collaboration significative sur les orientations du SAFF au sein d'un comité directeur ou d'une instance décisionnelle.

Proposée par : F. Lord

Appuyée par : A. Picotte

Discussion : Les membres du CEN soupèsent les avantages et les inconvénients d'un maintien du boycott en reconnaissant l'importance du SAFF dans l'établissement des tendances, des politiques et des futures orientations de chaque ministère. La réévaluation supposerait l'abandon du boycott dans un objectif de gain à long terme et d'avoir un apport significatif dans les futures itérations du sondage.

Abstention (1)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

PAUSE-SANTÉ

g) Nomination d'une personne à la présidence de la prochaine réunion du

CEN : Le président sera absent du bureau au courant de la prochaine réunion du CEN. En vertu des Statuts, le CEN doit désigner une personne à la présidence durant son absence (*c.-à-d.* A. Picotte ou N. Giannakoulis). Des bulletins de vote sont distribués aux membres du CEN pour leur permettre de voter. J. Courty et C. Vézina agissent comme scrutateurs. **Résultat des votes :** N. Giannakoulis assumera la présidence de la prochaine réunion du CEN en avril.

h) Mandat du Sous-comité des Statuts et des Règlements : Bien qu'aucune préoccupation n'ait été soulevée à cet égard, l'avis juridique suggère qu'il y a trop de membres et que les réunions sont trop fréquentes. Par respect pour les Statuts, une recommandation est formulée afin que la version française du mandat ne fasse référence qu'au masculin. Le CEN est d'accord. Pour simplifier le processus d'approbation des sous-comités et faciliter les mises à jour au besoin, on demande aussi plus de correspondance à l'égard de la terminologie avec un format standardisé. Bien qu'il appuie l'idée, le président suggère que cette initiative soit entreprise une fois que des employés, du temps et des ressources supplémentaires auront été dégagés, pour ensuite être ramenée au CEN à des fins d'approbation. Résolution visant l'approbation du mandat du Sous-comité des Statuts et des règlements, moyennant les corrections linguistiques prévues.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Picotte

Discussion : Bien que les deux vice-présidents ne soient pas membres d'office et qu'aucune mention ne figure à l'article 10 à cet égard, C. Vézina présente une justification à l'appui de leur présence au Sous-comité des ressources humaines, en expliquant que les deux vice-présidents font partie d'un comité mixte syndical-patronal appelé à se pencher sur un certain nombre d'enjeux de ressources humaines et que leur présence au sein du Sous-comité des ressources humaines constituerait ainsi une valeur ajoutée. De plus, ils pourraient se substituer au président en son absence.

Abstention (1)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

- i) Essai tablette – deux volontaires du CEN :** O. Alarie et J. Lafontaine se portent volontaires pour participer à la période d'essai. Les deux volontaires font l'unanimité au sein du CEN.

Mesure de suivi : O. Kahri travaillera avec nos volontaires dans le cadre du processus d'installation.

- j) Sous-comité des communications :** La liste définitive des volontaires est distribuée au CEN à des fins d'examen et d'approbation. On discute de la taille du comité. Après quelques discussions, il ne serait pas prudent d'accepter tout le monde.

Résolution d'approbation d'une liste modifiée et sujette à l'approbation finale du président

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : C. Awada

Abstentions (2)

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

3. Mesures de suivi découlant de la dernière réunion du CEN

- I. Inscription d'A. Coles pour l'Institut Broadbent :** *Complétée*
- II. Lancement de campagnes généralisées sur la Politique d'inclusion :** *K. Thériault a amorcé des discussions avec le directeur des politiques et continuera à livrer des comptes rendus sur l'évolution du dossier dans ses rapports mensuels.*

4. Points de discussion

4.1 Initiative verte : Les membres ayant adopté une résolution en matière d'écoresponsabilité, des efforts soutenus sont déployés en conséquence. Outre le lancement de l'initiative des tablettes, le Service des finances a migré vers le dépôt direct pour le remboursement des dépenses, contribuant ainsi à réduire la consommation de papier. L'Association sera également active à l'occasion du Jour de la Terre, en avril. O.

Alarie recommande l'utilisation de vraies assiettes, ce qui nécessitera un effort collectif pour veiller à l'utilisation du nouveau lave-vaisselle. La recommandation est approuvée à l'unanimité par le CEN. Lorsque les stocks actuels auront été épuisés, la direction veillera à éliminer les verres et les assiettes jetables dans les salles à manger et à se procurer de la nouvelle vaisselle. On suggère également l'acquisition de différents articles (*p. ex., tasses à café, etc.*)

Mesure de suivi : O. Alarie se porte volontaire pour communiquer avec d'autres syndicats afin de se renseigner sur les initiatives vertes mises en œuvre et pour faire rapport au CEN en la matière.

4.2 Journées de réflexion du CEN : On souligne le travail colossal réalisé par J. Courty pour préparer cette initiative. Les journées de réflexion du CEN auront lieu les 11 et 12 avril à Mont-Tremblant. On s'apprête actuellement à désigner un animateur et les suggestions des membres du CEN sont les bienvenues. Une ébauche d'ordre du jour principalement structurée autour de séances en petits groupes est en cours d'élaboration. Les renseignements se rapportant au transport et à la logistique sont précisés. Les membres du CEN ayant des difficultés de logistique sont invités à communiquer avec le président ou avec J. Courty afin que chaque situation puisse être évaluée séparément.

PAUSE DU DÎNER

4.3 Budget fédéral : Le Groupe de travail analytique a procédé à l'examen du budget pour ensuite élaborer un rapport, actuellement disponible sur notre site Web. Ce rapport a manifestement suscité beaucoup d'intérêt puisqu'il figure parmi les publications les plus populaires depuis novembre dernier et que les lecteurs s'y consacrent, en moyenne, un peu plus de deux minutes. Les étapes à venir seront déterminées à la suite du dévoilement de la *Loi d'exécution du budget*. Il s'agira d'établir l'équipe de recherche d'ici l'année prochaine pour recueillir plus de perspectives et tirer des avantages de l'expertise des membres de l'équipe.

Le CEN a discuté du budget et du fait qu'il s'agit encore une fois d'un budget déficitaire. On s'est inquiété du fait que le gouvernement ne respecte pas sa promesse électorale de 2015 de présenter un budget équilibré. La position impartiale de l'organisation a fait l'objet d'une saine discussion.

(Le point 4.4 est abordé à huis clos)

5. Questions à aborder à huis clos
(Le point 5 est abordé à huis clos)

6. Comptes rendus des comités

6.1 Comité des finances : N. Giannakoulis résume le processus de planification budgétaire et élabore sur les petites mesures de suivi nécessitant une consultation obligatoire auprès du Conseil des dirigeants et dirigeantes des sections locales, dont la prochaine réunion est prévue le 2 mai. L'AGB est, quant à elle, prévue le 18 juin. Le Comité des finances œuvre actuellement à finaliser les mises à jour des logiciels des systèmes financiers internes et à simplifier la préparation des états financiers. Une réunion du Comité des finances a été provisoirement fixée au 9 avril. Les états financiers de février 2018 y seront présentés.

6.2 Sous-comité des RH : Rien d'autre à signaler.

6.3 Sous-comité des Statuts et des Règlements : L'examen des commentaires reçus sur la proposition de Règlement 5 se poursuit. Il reste certains aspects à résoudre, mais on constate des progrès.

6.4 Comité des candidatures et des résolutions : L'approbation des membres du CCR est reportée au mois prochain afin que l'on désigne un membre du groupe BdP pour faire partie du Comité.

6.5 Groupe de travail analytique : Abordé précédemment.

7. Rapports

7.1 Rapport du président : Comme l'indique l'ordre du jour, l'horaire a été très chargé et un travail colossal a été réalisé.

7.2 Rapport du vice-président : Rien à signaler.

7.3 Rapport du directeur exécutif : Une formation plus condensée de trois jours sera offerte aux dirigeants locaux. Les formations en anglais et en français débiteront durant la dernière semaine d'avril et se poursuivront jusqu'au début mai. Les dates seront publiées sur le site Web à la suite de leur confirmation. Comme deux ART sont en congé de maternité et qu'il importe d'assurer l'équilibre de la charge de travail, on a promu, en remplacement, un agent de relations de travail au statut de temps plein et une bonne partie de l'autre charge a été confiée à Claude Archambault. Pour faciliter la mise en œuvre de l'organigramme, on a retenu les services d'un consultant chargé d'examiner les normes de classification et l'organigramme approuvé, d'en analyser les répercussions sur l'organisation et de veiller à ce que l'ACEP respecte ses obligations en vertu de la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario. L'examen a entraîné la modification de l'une des normes. On en a tenu compte dans l'ébauche et le tout sera présenté au Sous-comité des RH le 9 avril. Une bonne partie du temps du directeur exécutif sera consacrée à cet important projet durant les mois à venir.

7.4 Rapport du directeur des politiques : Une copie écrite du rapport a préalablement été distribuée aux membres du CEN et intégrée à la trousse de documents de la réunion. Aucune question n'est soulevée.

7.5 Rapport de la conseillère juridique : Préalablement abordé à huis clos.

7.6 Rapport de la Directrice des communications : Une copie écrite du rapport a été transmise par courriel aux membres du CEN la semaine dernière. En ce qui a trait au recrutement du cabinet de conception Web, l'objectif consistait à présenter une proposition au CEN, mais à la lumière d'une rencontre tenue hier, il s'est révélé nécessaire d'effectuer des recherches supplémentaires sur les deux finalistes. La directrice des communications sera prochainement en mesure de présenter un choix définitif au CEN. De plus, K. Thériault a reçu une demande de la part d'A. Picotte en lien avec la préparation d'un dossier de politique pour l'actuelle consultation sur l'examen de la *Loi sur les langues officielles*, qui doit prendre fin en juin. À cette fin, il recommande la mise sur pied d'un comité d'orientation spécial dont il ferait lui-même partie avec O. Alarie, C. Danik et K. Thériault, en vue de l'élaboration d'un cadre et d'un exposé écrit dans les prochaines semaines. L'objectif de cette démarche, qui vise essentiellement le groupe TR, consiste à établir un lien entre le Bureau de la traduction et la *Loi sur les langues officielles*. Le CEN est d'accord.

7.7 Rapport du gestionnaire des finances : Le Service des finances a réussi à réconcilier les données financières en date du 28 février et à compter du 1^{er} mars, O. Kahri livre également un compte rendu sur le nouveau logiciel financier, en détaillant les capacités opérationnelles du système à l'égard du traitement et de la synthèse de rapports avec plus d'aperçus personnalisés. Le Service des finances œuvre actuellement à l'établissement d'une nouvelle base de données pour les membres, avec la possibilité de conserver l'information à l'interne plutôt que de la confier à un sous-traitant externe. L'équipe de gestion explore aussi des possibilités de déplacement des fichiers dans un système d'infonuagique, ce qui permettrait d'éliminer la nécessité de serveurs internes tout en rehaussant la sécurité et en permettant d'importantes économies.

La réunion du NEC prend fin à 14 h 17, heure de l'Est.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 29 mars 2019.

APPROUVÉ par :

Président

Date